

## Position de l'AFUTT sur Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique



Paris, le 27 juin 2016 - L'AFUTT se félicite que la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique soit opérationnelle depuis le 1er juin 2016.

*"Nous recevons toujours beaucoup de plaintes concernant du démarchage intempestif, et depuis l'arrêt de Pacitel avons peu de solutions à proposer aux utilisateurs. Nous nous félicitons donc de la mise en place de ce nouveau service Bloctel, mais restons vigilants quant au respect des engagements annoncés"* précise **Bernard Dupré**, Président de l'AFUTT

Vous avez la possibilité de vous inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site internet dédié bloctel. Les numéros de téléphones inscrits concernent aussi bien les numéros de téléphone fixe que mobile.

Les entreprises ayant recours au démarchage téléphonique ont l'obligation légale, préalablement au lancement de leurs campagnes, d'expurger de leurs fichiers de prospection les numéros de téléphone fixes et mobiles des consommateurs inscrits sur la nouvelle liste d'opposition.

Votre inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique est valable pour une période de trois ans renouvelable. Le gérant de la liste vous enverra un courriel d'information trois mois avant que celle-ci arrive à échéance. Lors de votre désinscription de la liste, l'ensemble de vos données personnelles seront détruites à l'issue d'un délai de trois mois. A tout moment, vous pouvez ajouter ou modifier des numéros et vous désinscrire.

Toutefois, l'AFUTT regrette que :

- une réinscription des numéros figurant actuellement sur la liste Pacitel soit nécessaire,
- les sollicitations par sms ne soient pas bloquées.

### **A propos de l'AFUTT-CRESTEL :**

L'AFUTT (Association Française des Utilisateurs de Télécommunications) et le CRESTEL (Club des responsables télécoms) agissent pour informer et défendre les utilisateurs, privés ou professionnels, afin qu'ils bénéficient d'un accès de

qualité au meilleur prix à l'ensemble des technologies de l'information et de la communication.

*Afutt-Crestel s'est fixé pour missions, au bénéfice de tous les utilisateurs :*

- *d'éclairer les pouvoirs publics et les acteurs du domaine sur les besoins et attentes des utilisateurs,*
- *d'informer et d'aider au bon usage des services numériques par la production de guides, fiches conseil, rencontres d'échange,*
- *de favoriser et de participer activement à la concertation entre toutes les parties prenantes de l'écosystème,*
- *de promouvoir des services numériques performants et de qualité.*

Renseignements : Laure PAMART, [laure@votre-communication.fr](mailto:laure@votre-communication.fr), 06 85 92 07 07

